RAPPORT D'ACTIVITÉ
2024

Fondation Saphir

Sommaire

01 Présentation de l'institution

03 L'année 2024 en chiffres

04 Message du Président

05 Message du Directeur Général

06 Faits marquants 2024

07 Services et missions

08 États financiers 2024

09 Rapport de l'organe de révision

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ COMPLET EST DISPONIBLE EN LIGNE

Présentation de l'institution

La Fondation Saphir (anciennement Mont-Riant) a été créée en 1989 et est reconnue d'intérêt public à but idéal. Elle se consacre au domaine médico-social dans le canton de Vaud et est active dans l'accueil et l'accompagnement de personnes fragilisées dans leur intégrité physique et psychique au cours de leur processus de vie.

Historique

La Fondation Saphir, anciennement connue sous le nom de Fondation Mont-Riant, a vu le jour le 1er janvier 2013 à la suite de l'intégration de nouveaux EMS dans son activité, soit l'EMS du Jura à Ballaigues et l'EMS Contesse à Croy.

Depuis, nombre de structures ont intégré la Fondation, dont l'EMS Maurice Bugnon à Yvonand, le Centre d'accueil temporaire Le Verger à Orbe et l'EMS Les Tourelles de Chamblon dont les résidents ont rejoint l'EMS Mont-Riant sur le site de Bellevue à Yverdon-les-Bains. L'EMS Montchoisi à Orbe a ouvert ses portes en mars 2021, compte tenu de la stratégie 2015-2020 des eHnv de concentrer leurs prestations de soins aigus et ainsi de remettre à terme leurs activités d'hébergement à leurs partenaires EMS de la région, décision a été prise d'accueillir au sein de ce nouvel établissement l'ensemble des habitants et des collaborateurs des sites de Saint-Loup et Orbe des eHnv.

Outre la reprise de structures existantes, la Fondation Saphir en a également ouvert de nouvelles, telles qu'une Colocation Alzheimer, une organisation de soins à domicile de type psychiatrique, un immeuble d'appartements protégés, trois centres d'accueil temporaire ainsi qu'une structure CAT-Colocation senior dans le cadre d'un projet pilote cantonal.

Mais c'est grâce à l'élan de Marianne et Patrice Levy, concrétisé le 17 septembre 1989, que la Fondation Mont-Riant est née et a, au fil des années et en devenant Saphir, développé son activité pour offrir à la population de la région du Jura-Nord vaudois des prestations médico-sociales en gériatrie, psychiatrie de l'âge avancé et psychiatrie adulte au sein de quelque 21 structures, et s'est imposée comme un acteur important du tissu médico-social de la région.

EN SAVOIR PLUS SUR L'INSTITUTION

Hébergement

GÉRIATRIE (GER)

Personnes âgées ou handicapées dont l'état de santé ne leur permet plus de rester à domicile avec une qualité de vie ou une sécurité adaptées à leur situation.

PSYCHIATRIE DE L' ÂGE AVANCÉ (PAA)

Personnes âgées atteintes principalement de troubles liés à la démence de type Alzheimer ou à d'autres pathologies psychiatriques.

PSYCHIATRIE ADULTE (PA)

Personnes adultes atteintes de troubles psychiques / psychologiques dont le parcours de vie nécessite un accompagnement et un hébergement en milieu protégé.

STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL (SAMS)

Structures telles que centres d'accueil temporaire, organisation de soins à domicile ou encore appartements protégés ou supervisés permettant le maintien à domicile et le report de l'entrée en EMS ou EPSM.

Établissements

GÉRIATRIE (GER)

Hébergement

- EMS Montchoisi
- EMS du Jura
- EMS Contesse
- EMS Maurice Bugnon
- Résidence Agate
- Entour'Âge

SAMS – Structure d'accompagnement médico-social

- CAT Turquoise
- CAT La Menthue
- CAT Les Sources
- CAT intra-muros Contesse
- CAT L'ARCADE
- Colocation senior L'ARCADE

PSYCHIATRIE DE L' ÂGE AVANCÉ (PAA)

Hébergement

- EMS Montchoisi
- EMS La Douvaz
- EMS Mont-Riant

SAMS – Structure d'accompagnement médico-social

- CAT Manureva
- Colocation Alzheimer Rubis

PSYCHIATRIE ADULTE (PA)

Hébergement

- EPSM Le Pré-Carré
- EPSM La Colombière

SAMS – Structure d'accompagnement médico-social

Les Apparts

- UATp Le Quai
- OSAD

3 MISSIONS

615 **BÉNÉFICIAIRES EN GÉRIATRIE**

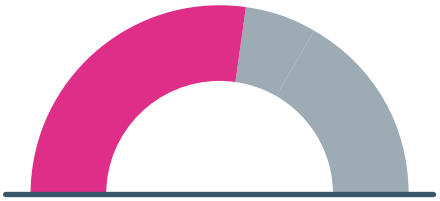

87 ans de moyenne d'âge
2.51 années de séjour en 2024 (moyenne) en hébergement

139 **BÉNÉFICIAIRES EN PSYCHIATRIE DE L'ÂGE AVANCÉ**

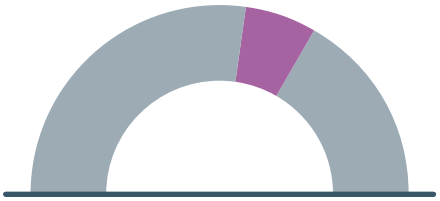

83 ans de moyenne d'âge
2.89 années de séjour en 2024 (moyenne) en hébergement

373 **BÉNÉFICIAIRES EN PSYCHIATRIE ADULTE**

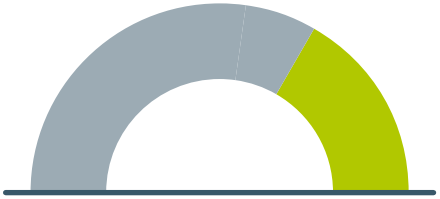

48 ans de moyenne d'âge
4.33 années de séjour en 2024 (moyenne) en hébergement

L'année 2024 en chiffres

PRÈS DE
1'200
PERSONNES ACCOMPAGNÉES

6
ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS)

5
CENTRES D'ACCUEIL TEMPORAIRE (CAT) EXTRA-MUROS

1
CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE INTRA-MUROS

1
ORGANISATION DE SOINS À DOMICILE PSYCHIATRIQUES ET UNE ÉQUIPE D'ÉDUCATEURS

40
LOGEMENTS ADAPTÉS AVEC ACCOMPAGNEMENT (LADA)

80
APPARTEMENTS SOUS MANDAT DE GÉRANCE

1
COLOCATION ALZHEIMER

1
COLOCATION SENIOR

2
ÉTABLISSEMENTS PSYCHOSOCIAUX MÉDICALISÉS (EPSM)

PLUS DE
650
PROFESSIONNEL·LE·S

83
SITUATIONS EN APPARTEMENTS SUPERVISÉS

CHF
58'137'474
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Message du Président

À un tournant de son évolution

Les éléments qui composent le présent rapport d'activité l'attestent : avec détermination et cette capacité d'adaptation constante, la Fondation Saphir avance encore et toujours. Faire face aux enjeux du vieillissement de la population et répondre aux problématiques qui s'imposent par des solutions innovantes, toujours avec comme point de mire le bien-être et la satisfaction de la clientèle, font sa « marque de fabrique ».

Preuve en est la finalisation du nouveau modèle « aedis » (« comme à la maison ») qui est l'un des éléments les plus significatifs de cette année 2024 et qui marque un réel tournant dans l'évolution de la Fondation, démontrant la volonté authentique de modifier les pratiques pour une meilleure qualité de vie des Personnes accueilles dans les structures.

Et pour accompagner la mise en œuvre de ce modèle, la Fondation Saphir saisit également l'opportunité d'adapter l'architecture aux pratiques, avec ses multiples projets de construction et de reconstruction de ses établissements, qui permettent l'application sereine des nouvelles pratiques du modèle promouvant la notion du « comme à la maison ».

Car vivre en structure médico-sociale est assurément une étape importante dans l'existence d'une personne, aussi, il est essentiel d'aider et d'atténuer tant que faire se peut la transition vers cette autre partie de vie, en proposant un accompagnement dans le respect de l'individualité et de la dignité, et dans un environnement confortable et propice au bien-être.

C'est cette vision empathique qui guide le travail effectué au quotidien par la Fondation. Proposer des prestations personnalisées, s'adapter aux besoins et envies, entretenir dans la mesure du possible le sentiment de liberté malgré l'institutionnalisation, offrir des conditions de travail optimales et fidéliser les professionnel·le·s, sont autant d'objectifs vers lesquels la Fondation veut tendre et qui font partie intégrante de ses stratégies actuelle et future.

Afin d'assurer son développement et sa place parmi les acteurs régionaux du domaine santé-social, notre institution entre donc dans un cycle de transformation majeure qui nécessitera des investissements financiers importants rendus possibles par sa bonne santé économique.

Et forte d'un conseil de fondation uni autour de valeurs communes et immuables, d'une équipe de direction dynamique, de professionnel·le·s engagé·e·s et de la confiance de sa clientèle, la Fondation poursuit sereinement son chemin.

Alors quelle grande satisfaction de constater et d'être partie prenante du développement solide et équilibré de cette belle institution qu'est la Fondation Saphir !

Stéphane Costantini,
Président du Conseil de fondation

Message du Directeur Général

Cohérence et évidence des pratiques

Dans le contexte actuel incertain notamment en termes de pénurie de personnel et de pressions financières, qui pourrait freiner le développement de la Fondation, notre institution ne reste pas sur ses acquis mais s'appuie sur ses expériences et ses compétences reconnues pour se propulser encore un peu plus loin.

Consciente que les besoins de la population évoluent constamment, la Fondation est agile et surtout dans la proactivité et l'anticipation des futurs besoins.

Car ceux-ci peuvent un jour ou l'autre devenir ceux de tout un chacun, alors quel accompagnement souhaitons-nous recevoir si nous devons faire appel à une institution telle que la Fondation Saphir ?

C'est avec ce mode de réflexion que les projets sont entrepris et menés au sein de la Fondation. Et le modèle « aedis » répond en tout point à cette question.

À ce nouveau modèle d'accompagnement, faisant figure de première pierre à l'édifice en amorçant le changement au niveau de la prestation, viennent s'ajouter non seulement les adaptations architecturales dans les projets immobiliers, mais également et surtout le nouveau projet « Équipes de demain » qui en est le prolongement logique, appuyant la démarche et montrant que le changement, pour être cohérent, doit s'appliquer dans la globalité.

Ce projet novateur et ambitieux, soutenu par la Direction générale de la cohésion sociale du canton de Vaud, reflète bien les intentions de la Fondation, attachant autant d'importance à la satisfaction de sa clientèle qu'à celle des professionnel·le·s qui contribuent par leur engagement à son bon fonctionnement.

Un environnement gratifiant pour les professionnel·le·s, un accompagnement personnalisé et des lieux de vie adéquats et sereins pour les Personnes, une approche humaine pour tous, tel est ce que la Fondation a à cœur d'offrir.

Et tout ceci grâce au précieux soutien du Conseil de fondation, à d'excellentes collaborations avec les partenaires externes et à l'investissement constant de nos professionnel·le·s, qui permettent également à la Fondation d'assurer sa place d'acteur important du tissu sanitaire nord-vaudois.

Luis Villa, Directeur Général

Faits marquants de l'année 2024

Construction du nouvel EMS du Jura à Vallorbe

L'EMS du Jura actuellement à Ballaigues sera remplacé par une résidence plus moderne et adaptée de 60 places d'accueil dans le quartier du Day à Vallorbe.

Le vernissage et le dévoilement du lauréat du concours d'architecture du futur EMS du Jura ont eu lieu le 19 novembre 2024 à l'ancien foyer SNCF de Vallorbe.

Le projet lauréat « Saiyan », du groupement d'architectes Marzano Polikar et Patry, avec les expertises de l'architecte paysagiste Atelier Descombes Rampini et de l'ingénieur civil Timbatec, incarne l'innovation et la qualité, intégrant harmonieusement le quartier du Day dans sa conception et s'inspirant du modèle interne « comme à la maison ».

La phase d'avant-projet a débuté et la construction du nouvel établissement devrait démarrer en début d'année 2028 pour une mise en exploitation en été 2030.

AUTRES FAITS MARQUANTS DE 2024

© groupement d'architectes Marzano Polikar, Patry, ADR et Timbatec

Services et missions

GOUVERNANCE

COHÉRENCE ET ÉVIDENCE DES PRATIQUES

MÉDICAL

ACTIONS RENFORCÉES POUR GARANTIR LA RELÈVE MÉDICALE ET SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA FIN DE VIE

DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION

AMBITION, INNOVATION ET CAPACITÉ À RELEVER LES DÉFIS À VENIR

RESSOURCES HUMAINES

UN PROCESSUS CAPITAL HUMAIN MARQUÉ PAR LA NOUVEAUTÉ

ACCOMPAGNEMENT

L'APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERSONNE DE PLUS EN PLUS VISIBLE ET INCARNÉE DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS

FINANCES

UNE ANNÉE 2024 DYNAMIQUE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

HÔTELLERIE ET INFRASTRUCTURE

ENGAGEMENT CONSTANT DANS L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES, DES PRATIQUES ET DE L'ANCRAGE LOCAL

Les comptes

Montants en CHF

Bilan	31.12.2024	31.12.2023
Actif circulant	16'912'041.33	15'726'560.13
Actif immobilisé	83'750'884.96	86'150'269.05
Total de l'actif	**100'662'926.29**	**101'876'829.18**
Capitaux étrangers - court terme	7'837'634.36	6'686'585.13
Capitaux étrangers - long terme	83'797'023.33	86'495'833.97
Capitaux propres	9'028'268.60	8'694'410.08
Total du passif	**100'662'926.29**	**101'876'829.18**

Compte de résultat	31.12.2024	31.12.2023
Produits d'exploitation avant investissement	58'137'474.04	54'873'800.48
Charges d'exploitation avant investissement	-56'480'355.80	-53'548'809.95
Résultat d'exploitation avant investissement	**1'657'118.24**	**1'324'990.53**
Résultat d'investissement	-487'909.53	-298'133.96
Résultat d'exploitation	**1'169'208.71**	**1'026'856.57**
Produits et charges financiers	95.60	-11'158.83
Variation des fonds affectés	-402'083.79	-199'387.50
Résultat ordinaire	**767'220.52**	**816'310.24**
Produits et charges hors exploitation	215'397.67	44'242.90
Produits et charges exceptionnels	-648'759.67	-360'089.94
Résultat de l'exercice	**333'858.52**	**500'463.20**

États financiers 2024

L'année 2024 confirme la bonne dynamique amorcée précédemment, avec une activité soutenue et une maitrise des dépenses de nombreux projets en développement. Malgré un léger recul du bénéfice à CHF 333'000.– au lieu de CHF 500'000.– en 2023, la situation reste saine, témoignant d'une gestion rigoureuse et d'un engagement fort des équipes.

Rapport de l'organe de révision

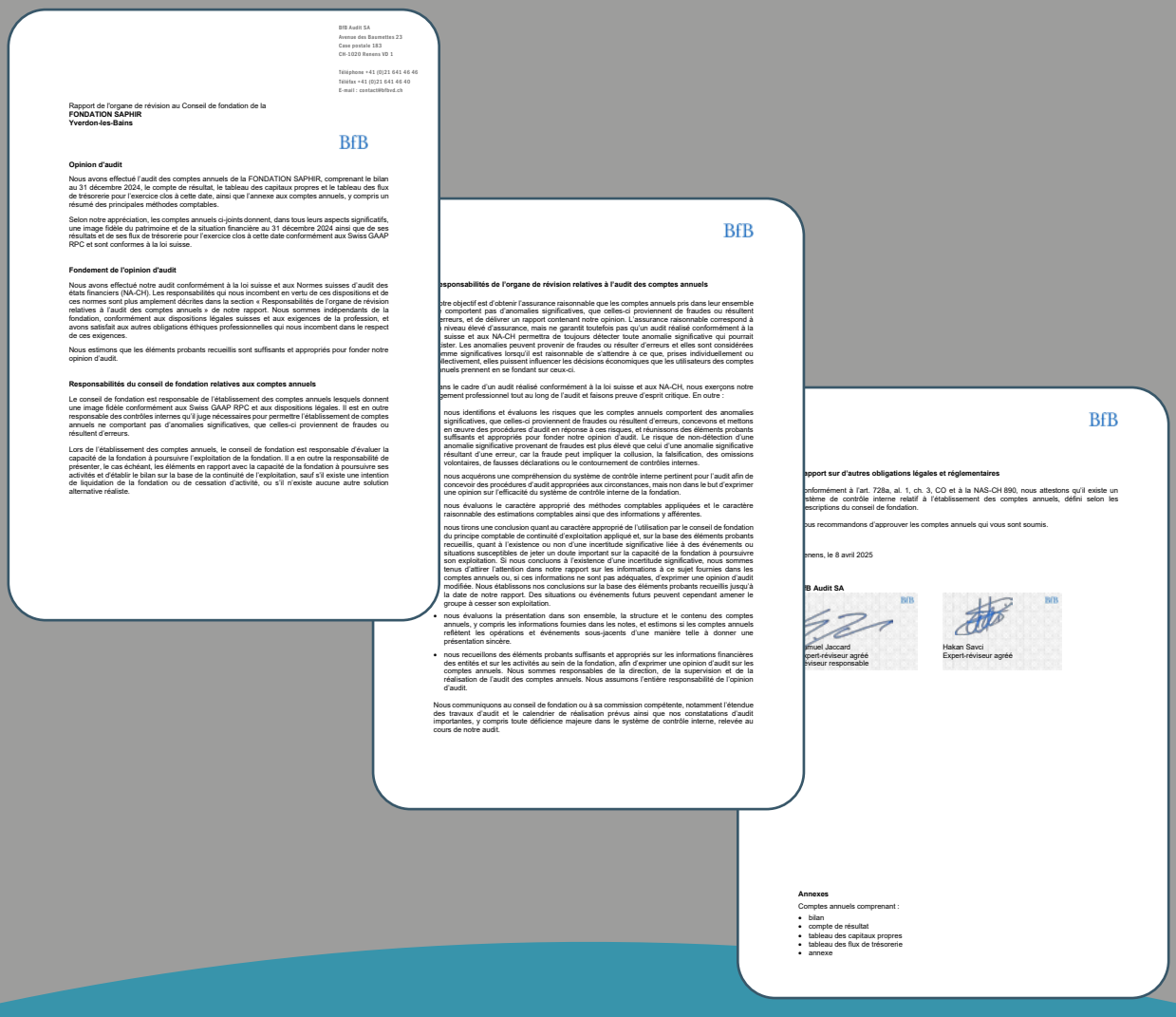

BfB Audit SA
Avenue des Baumettes 23
Case postale 183
CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfbvd.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la
FONDATION SAPHIR
Yverdon-les-Bains

BfB

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION SAPHIR, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de la fondation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la fondation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

BfB

sponsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

otre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait ister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées mme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou llectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes nuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

ans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre gement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.

nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.

- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein de la fondation, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes annuels. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

BfB

apport sur d'autres obligations légales et réglementaires

onformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un stème de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les scriptions du conseil de fondation.

ous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

enens, le 8 avril 2025

B Audit SA

muel Jaccard
pert-réviseur agréé
éviseur responsable

Hakan Savci
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- tableau des capitaux propres
- tableau des flux de trésorerie
- annexe

POUR TOUTE QUESTION,
N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE
CONTACT AVEC NOUS !

Route de Bellevue 53
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 424 14 40

fondation@fondation-saphir.ch

www.fondation-saphir.ch

Suivez la Fondation Saphir
sur les réseaux sociaux